

Papier de position : Vaccination Covid-19

Messages principaux

- La Plateforme Interprofessionnalité se positionne en faveur de la vaccination contre le Covid-19, pour le personnel de la santé et pour la population.
- Le personnel de santé, en tant que partenaire de confiance et interlocuteur privilégié dans les questions de santé se doit d'aborder le sujet de la vaccination avec ses patientes et patients et de les informer de manière éclairée.
- La collaboration avec le patient ou la patiente et la collaboration interprofessionnelle sont primordiales pour encourager la vaccination contre le Covid-19.
- La vaccination doit rester un acte volontaire pour le personnel de santé ou pour la population. Chacune et chacun doit pouvoir être libre de décider et cette décision doit être respectée.

En date du 4 octobre 2021, 64,25% de la population résidante en Suisse a reçu au moins une dose de vaccin contre le Covid-19¹. Alors que 89,17% des individus de 80 ans et plus sont entièrement ou partiellement vaccinés, ce chiffre s'élève à un peu plus de 60% pour la population entre 20 et 39 ans. Bien que la pression pour se faire vacciner ait augmenté avec l'extension de l'exigence du certificat, le nombre de personnes vaccinées est encore insuffisant.

La vaccination en tant qu'acte de solidarité et pour le maintien de la normalité retrouvée

La Plateforme Interprofessionnalité soutient la campagne nationale de vaccination de l'OFSP et encourage une vaccination étendue, afin de protéger les personnes vulnérables des effets à court et à long terme d'une infection au Sars-CoV-2. Il en va d'un acte de solidarité et d'un geste en faveur du maintien des libertés et de la normalité à retrouver.

Le personnel de santé en tant qu'interlocuteur privilégié et source crédible d'informations

Le professionnel de la santé est le partenaire de confiance pour les patientes et les patients. Il va prendre le temps d'écouter leurs attentes, d'échanger activement des informations et d'examiner les risques et les bénéfices de la vaccination, afin de pouvoir les aider à prendre une décision en partenariat. Il est un des premiers interlocuteurs dans les questions de santé, particulièrement en ce qui a trait à la vaccination. C'est pourquoi, il se doit de discuter de la vaccination avec ses patientes et patients et de les informer au mieux, notamment en ce qui concerne les idées-reçues, les fausses informations, les raisons de se faire vacciner mais également les effets secondaires et les contre-indications, ceci afin de consolider le rapport de confiance et de transparence existant.

¹ Office fédéral de la santé publique OFSP : <https://www.covid19.admin.ch/fr/vaccination/persons> (consulté le 04.10.2021)

Plateforme Interprofessionnalité dans les soins de santé primaires

La discussion et la collaboration avec les différentes professions et avec les patients et patientes

La plateforme Interprofessionnalité s'engage pour un dialogue et une collaboration entre les différents acteurs des soins ambulatoires. Cette collaboration est primordiale pour encourager et promouvoir la vaccination contre le Covid-19. La collaboration et la recherche du dialogue avec le patient ou la patiente sont également centrales, afin de lui permettre de prendre une décision éclairée.

Une vaccination conseillée mais non obligatoire

La vaccination doit rester un acte volontaire pour la population, comme pour les professionnels de la santé. Il en va d'une décision personnelle, qui doit être respectée. Cette décision doit cependant s'appuyer sur une réflexion éclairée. La Plateforme Interprofessionnalité encourage le personnel de santé à se faire vacciner en l'absence de contre-indication, pour améliorer la protection de chaque patient ou de chaque patiente, ainsi que celle de la population, idéalement.

La décision vous appartient !